# R.P.I Aurières- St Bonnet près Orcival - Vernines Compte-rendu du 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole du 21 octobre 2022 à Vernines

Etaient présents : cf feuille d'émargement

Étaient excusées : Mme LACOTTE Elsa, Mme GAY Sylvia

Membre de droit : Mme. Vachette, Inspectrice de l'Education Nationale

Secrétaire de séance : Maryse Velut

Présentation des membres du conseil d'école présents autour de la table.

# I Résultat des élections

Les élections, qui ont eu lieu le vendredi 7 octobre, ont permis d'élire des représentants au sein des 3 écoles. Rappel : chaque école d'un regroupement pédagogique doit organiser ses propres élections.

ECOLES	TITULAIRES	SUPPLEANT
AURIERES	Mme BAILLY Agnès Mme GAY Sylv	
VERNINES	Mme JENTEL Laetitia	
VERMINES	Mme HERRY Antoinette	
ST BONNET	Mme LACOTTE Elsa	Mme RODON Charlotte
	Mme OKECKI Sophie	

# Il Regroupement des conseils d'école

Conformément à l'article D 411-3 du code de l'Éducation, les conseils d'école peuvent décider de se regrouper en un seul pour la durée de l'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2022/2023, nous continuerons à regrouper les conseils du RPI. Tous les membres des conseils d'école de chaque école d'origine sont donc membres du conseil ainsi constitué. Les membres du conseil acceptent le regroupement après signature des délibérations (cijointes). Nous proposons Mme LLORCA pour présider le conseil regroupé. Un courrier de demande sera transmis à Mr le Directeur Académique.

Rappel : le compte-rendu du CE est affiché et consultable dans les écoles, sur les panneaux d'affichage. Il est normalement sur les sites des trois mairies. Le compte rendu du troisième trimestre de l'année scolaire 2021/2022 n'a malheureusement pas été affiché à Saint Bonnet fin juin du fait de l'arrêt de travail de la directrice (réponse à une question de parent).

#### III Effectifs

A ce jour, le RPI compte 126 élèves répartis comme suit :

PS : 22	MS : 16	GS : 17		55 à St Bonnet près Orcival
CE2 : 16	CM1 : 7			23 à Aurières
CP : 16	CE1:9	CM1:10	CM2:13	48 à Vernines
				Total : 126

Il devait y avoir un élève supplémentaire en PS mais les parents ont préféré le mettre dans une école privée à cause des effectifs trop élevés. Sa sœur qui devait rentrer en 2023 sur le RPI sera elle aussi scolarisée en école privée.

# Répartition des classes :

Aurières: Mme Llorca: 16 CE2 et 7 CM1: 23 élèves

Vernines: 48 élèves répartis comme suit: Mme Labayle16 CP/9CE1: 25 élèves

Mme Labbée-Ischard et Mme Rochette: 10 CM1/13 CM2: 23 élèves

St Bonnet: Mme Moyen et Mme Rochette: 11 PS et 16 MS: 27 élèves / Mme Velut: 11 PS et 17

GS: 28 élèves

Augmentation régulière des effectifs (124 à la rentrée 2021 (+2), 116 élèves à la rentrée 2020 (+8), 108 élèves à la rentrée 2019 (+16))

Prévisions des effectifs pour la rentrée 2023 :

PS : 19	MS :22	GS : 16		57 à St Bonnet près Orcival
CP: 17	CE2:9			75 élèves à répartir sur
	CE1 : 16	CM1 : 16	CM2 : 17	Aurières et Vernines
		-		Total : 132

<sup>132</sup> élèves, augmentation des effectifs (+6 par rapport à la rentrée 2022)

<u>Question de parents :</u> face à cette augmentation des effectifs, les classes sont surchargées, avec des élèves difficiles (comportement et difficultés scolaires).

- Nombre de prises en charge d'élèves :

AESH: 1 élève de CP, 2 élèves de CE1, 2 élèves de CE2

RASED: 2 élèves de MS et 4 élèves de GS, 2 élèves de CP, 1 élève de CE1, 5 élèves de CM1/CM2

- Forte demande des entrées de Petite section à St Bonnet près Orcival : les demandes émanant des autres communes, acceptées jusqu'alors, risquent de ne plus pouvoir être satisfaites.

Les difficultés sur secteur sont visibles avec des répercussions au collège, d'où une **demande** d'ouverture de classe envisagée.

La problématique posée est alors de savoir sur quel site ouvrir ? Différentes pistes sont réfléchies :

<u>Mme Feres, DDEN</u>: Pour la dynamique des communes, 2 classes dans chaque école serait le mieux pour éviter aussi l'isolement de l'enseignante à AURIERES: possibilité d'utiliser la salle de bibliothèque et la deuxième cour... Mais y a-t-il des normes de  $m^2$  par élève? Il faut aussi prévoir un poste d'ATSEM pour la classe ouverte qui aurait des GS.

- > Demande d'une rencontre avec l'IEN : Mme Feres, DDEN veut bien s'associer à cette rencontre.
- > La question sera à aborder aux prochains conseils municipaux des trois communes qui auront lieu courant novembre : problématique du coût (les frais sont mutualisés mais pas les bâtiments) ; idée d'un *ALGECO* pour lequel il faut se renseigner sur le coût.

#### IV Règlement Intérieur

Règlement voté.

Le règlement sera consultable dans les écoles et sur le site des mairies.

# V Fonctionnement des écoles

#### Personnel dans les écoles

- Mme Élisabeth ROCHETTE (remplacement congé maternité de Mme Anaïs VERSANGE)
   complète les temps partiels de Mmes MOYEN et LABBEE-ISCHARD.
- Mme Anne Flore APPERCEL assurera 6 décharges de classe de Mme LLORCA à Aurières.
- Mme Caroline RABIER assurera 7 décharges de classe de Mme LABAYLE à Vernines.
- Les décharges de direction de Mme Moyen sont assurées par des remplaçants.

Ecole de Saint Bonnet : ATSEM : Chantal Decloître, Aldina Monteiro et Lucie Eclache

# Ecoles de Vernines et Aurières

**Périscolaire**: Sophie CHOISIER et Nathalie THOMAS encadrent les enfants sur le temps périscolaire à l'école de Vernines et Colette SALE à l'école d'Aurières.

**AESH:** Mme Fanny PARDON, auprès de deux élèves en CE2 à Aurières pour un total de 4 demijournées en classe et Laura DELAIRE à Vernines (2 élèves de CE1 et 1 élève de CP) toute la semaine.

#### Aide aux devoirs

Parole à Mme Feres DDEN : 0 élève d'Aurières et 8 élèves de Vernines, de tous les niveaux ; a lieu dans la classe de Mme Labbee-Ischard. Mme Feres demande aux enseignantes de ne pas hésiter à proposer à d'autres élèves qui pourraient en avoir besoin, le groupe pouvant monter jusqu'à 12.

#### Cantine

<u>Question de parent :</u> est-il possible que les factures de cantine soient envoyées sans avoir deux mois de retard afin de ne pas en payer deux en même temps ? Il y trop de décalage entre le mois à payer et le moment où l'on reçoit la facture.

Après avoir repris la comptabilité, les titres sont émis tous les mois régulièrement par la mairie de Saint Bonnet mais la mairie n'a pas d'influence sur la trésorerie qui gère ensuite les factures. Si besoin, les parents peuvent faire part de leurs difficultés à la trésorerie pour étaler les paiements.

# Bibliothèque

#### **Ecole de Vernines**

Emprunt de livres un mardi sur 2, l'après-midi. Activité proposée et encadrée par Mme Feres et des bénévoles. Par groupe de 10, les élèves vont choisir un livre ; animations lecture d'albums, de romans ... une fois par période

Mme Feres DDEN précise que dorénavant, quand un livre est perdu, il faut le racheter.

#### + Vernines - projet cabane à livres : parole à F. Feres DDEN

Construction d'une cabane à livres sur le pignon de l'école avec Mme Feres. Les frères Beaudonnat vont la construire et demandent l'aide de l'employé municipal. Les murs de la cabane seront en bois. Les élèves de CM2 sont en train de travailler pour décorer la cabane en association avec Elza Lacotte grâce aux subventions demandées. Subvention pour payer les matériaux et l'intervention

d'Elza Lacotte. L'association RPI et compagnie devrait porter le projet pour la demande de subvention. Intervention de Mme Feres en classe sur les contes tout au long de l'année pour préparer ce projet.

Ecole de Saint Bonnet: emprunt de livres à l'école une fois par semaine, le vendredi.

**Ecole d' Aurières :** emprunt de livres à l'école une fois par semaine, le mardi.

# **VI Evaluations CP/CE1**

Elles se sont déroulées durant la 3<sup>ème</sup> semaine de septembre.

#### • Evaluations CP:

- Français : très bons résultats pour la classe
- Mathématiques : très bons résultats dans l'ensemble.

Les résultats obtenus sont ceux que l'on attend d'un élève qui rentre en CP. Élèves bien préparés. Une 2<sup>ème</sup> session aura lieu en janvier.

### • Evaluations CE1:

- Français : bons résultats pour la classe
- Mathématiques : des résultats plus contrastés en calcul et résolution de problèmes ; de grandes disparités entre élèves. Néanmoins de nombreux progrès sont constatés sur cette période.

# VII PPMS - Plan Particulier de Mise en Sûreté

Les mises à jour des PPMS n'ont pas encore été effectuées. En effet, la responsabilité de la mise en place des protocoles incombe maintenant aux municipalités. Nous attendons des consignes de la part de l'Inspection de l'EN afin de définir le rôle de chacun et la mise en pratique du PPMS. Pour l'instant les mairies n'ont pas eu d'information tout à fait claire même s'ils ont bien eu vent de cette responsabilité leur revenant. Les directrices des écoles ont néanmoins été relancées pour mettre le PPMS sur la plateforme.

Exercices	Aurières	St Bonnet	Vernines
Evacuation (incendie)	30/09/2022	23 /09/2022	30 /09 /2022
Confinement/Intrusion			

#### **VIII Programme pHARe**

**Plan de prévention du harcèlement** à destination des écoles et des collèges dont l'objectif est de : mesurer le climat scolaire/prévenir les phénomènes de harcèlement/former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.

Concrètement : les équipes des écoles peuvent s'appuyer sur des ressources, un protocole mis en place par la circonscription, en cas de suspicion de harcèlement. Les écoles vont également mettre en place des actions autour de cette thématique, par exemple participation à la journée contre le harcèlement le 10 novembre prochain, avec différentes actions/ ateliers de sensibilisation, ....

<u>Question de parents</u>: Y a-t-il des ressources consultables pour aider nos enfants en tant que parents?

Il y a en effet des ressources sur le site de l'Education Nationale prévu pour ce plan. Les directrices vont avoir une réunion sur le sujet et seront plus à même d'expliquer cette démarche ensuite.

# IX OCCE

Les bénéfices viennent des cotisations des familles, des bénéfices versés par l'association *RPI et Compagnie* (suite aux différentes manifestations organisées sur l'année), de la vente des photos et chocolats par les enseignantes.

Présentation des dépenses 2021/2022 des Coopératives scolaires

#### École d'Aurières :

Adhésion OCCE	51,65
Assurance MAE MAIF	5,75
location ski	36
frais de tenue de compte	10,4
Transport VOUTE Orcival - Le Guéry	150
Transport VOUTE Nébouzat	120

Soit un total de : 373,80 €

#### École St Bonnet:

Matériel pédagogique/Achat albums	666 euros
Adhésion OCCE + assurance	122 euros
Frais de tenue de compte	16 euros
Frais bancaires (dépôt de chèques)	8 euros
Spectacle légumes	400 euros
Spectacle com-com	82 euros
Sortie Guéry :	
Balade ânes (Carav'ânes)	182 euros
Terra alta	114 euros

Soit un total de : 1590 euros

#### École de Vernines :

Spectacles de la communauté de communes	196 €
Matériel pédagogique	321.94 €
Matériel sportif pour Noël	98€
Adhésion OCCE + assurance	135,60 €
Frais de tenue de compte	10.40 €
Sorties pédagogiques : visite guidée Cathédrale Clermont-Fd	222€
Animation Biodiversité en lien avec le projet « plantation de la Haie » à Fontsalive	200 €
Transports sorties (English Day Nébouzat : 180 €) + Sortie Clermont-Fd 300€)	480 €

Soit un total de 1 663.94 €

# X Travaux et aménagements dans les écoles

• St Bonnet: placards dans les sanitaires; lits superposés et placards dans la salle de sieste; caisse dans la cour pour ranger les briques, bac à sable à installer pendant les vacances de Toussaint. Travaux à la salle des fêtes à compter des vacances de Toussaint : motricité dans la salle des associations et salle au-dessus.

- <u>Vernines</u>: réparation de stores dans les classes et d'une porte du couloir, taille des arbres avant la rentrée. Les enseignantes souhaiteraient un tapis pour s'essuyer les pieds du côté du terrain multisports.
- <u>Aurières</u>: Aménagement de la bibliothèque : deux meubles rayonnages et un bac roulant pour le matériel d'extérieur.

# X Projets et sorties

- La natation est entièrement financée par les mairies : transport, entrées et maître-nageur
- Vernines: les séances ont eu lieu à la piscine de Coubertin du 9 septembre 2022 au 21 octobre 2022, le vendredi après-midi, dans l'eau de 14h15 à 15h05; soit 7 séances au total (sauf CM2 au Cross collège).
- Aurières: les séances ont eu lieu à la piscine La Bourboule, du 5 septembre au 11 octobre 2022, les mardis et vendredis après-midi, dans l'eau de 15h à 15h40) : soit 8+2 bonus séances au total.

<u>Saint Bonnet - MS/GS ?</u> : Il est prévu à la piscine de La *Bourboule*, du 30 mai au 29 juin 2021, les mardis et jeudis, dans l'eau de 10h50 à 11h30 ; soit 8+2 séances bonus de natation. Aussi, les séances auront effectivement lieu s'il y a assez de parents accompagnateurs agréés et selon le nombre de maîtres-nageurs disponibles.

# • Activités sportives avec la communauté de communes

Quentin RAMADE et Valentin BOUCHET, employés par la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, interviendront sur le RPI au cours de cette année.

Les enseignantes soulignent l'intérêt de cet intervenant qui est spécialisé et qui apporte du matériel.

- Pour l'école de Saint Bonnet : le jeudi matin du 15 septembre au 8 décembre, 45 min par niveau, avec Quentin
- Pour l'école de Vernines : le mardi après-midi du 03 avril au 07 juillet 2023, 1 heure par classe (de 14h à 16h)
- Pour l'école d'Aurières : le vendredi après-midi du 12 décembre au 31 mars, 11 séances de près d'1 heure de 15.30 -16.30 : avec Valentin. Les cycles sont à déterminer. Mr Fargeix précise que la période attribuée n'est pas très adaptée car la salle des fêtes ne peut pas être utilisée puisqu'il y a la cantine dans les locaux. Mme Lorca essaiera de voir avec Mr Ramade s'il est possible de faire modifier la date des interventions.
- > Des sorties sportives seront par ailleurs proposées par la COM COM au second semestre.
  - <u>CROSS collège</u> Rochefort Montagne CM1-CM2 Vernines Aurières, 21/10/22 après midi : les élèves des deux classes (inclus 7 cm1 d'Aurières) sont emmenés ensemble par Mme LABBEE-ISCHARD

### 30 min d'activité physique quotidienne en plus des plages horaires de sport.

A Vernines, Sophie propose aux enfants qui le souhaitent de faire des activités sportives grâce au terrain de sport.

Les enseignantes de Vernines souhaiteraient des tapis pour faire certaines activités sportives. La mairie dispose de tapis au-dessus de la salle des fêtes mais ils sont très lourds. Pierre, le prof de judo de Nébouzat, a un stock à vendre. Ils sont peut-être moins lourds. La mairie propose d'utiliser un chariot. A discuter à la rentrée avec les enseignantes et la mairie.

# • Activités culturelles avec la Communauté de Communes

Les enfants des écoles assisteront aux spectacles proposés par la Communauté de Communes (transports et coût du spectacle pris en charge par la Communauté de Communes, seulement 2 € par enfant à la charge des coopératives des écoles).

# **Saint Bonnet:**

- Fraternité Cie Filao Danse Durée : 35 minutes Mardi 15 novembre (matin) Saint-Sauves d'Auvergne
- Peau de papier Colectivo Terron Théâtre gestuel et d'objets Durée : 30 minutes Mardi 14 mars 2023 (matin) La bascule à Tauves
- Atelier avec l'artiste Louise Marajo (MS/GS) Lundi 15 mai à la maison Garenne à Saint Sauves et Jeudi 8 juin à l'école

# Vernines/Aurières:

- Le poil de la moustache du tigre (compagnie Komusin), salle de La Bascule, Tauves, vendredi 27 janvier 2023 matin (Vernines) et jeudi 26 janvier après-midi (Aurières)
- Peau de papier Colectivo Terron, à Tauves, La Bascule, mardi 14 mars 2023 après-midi (Aurières et Vernines)
- + Sélection du court-métrage au lycée agricole de Rochefort-Montagne jeudi 30 mars matin (Vernines) et après-midi (Aurières)

#### Animation lecture à Saint Bonnet (7/10/22)

Cécile Villart, Responsable Réseau de Lecture Dômes Sancy Artense, Secteur Dômes, est venue lire 3 albums présélectionnés pour le concours *Ouvrez les livres aux bébés* (Département). Les élèves ont ensuite voté pour leur album préféré.

<u>Projet départemental CE CM à Aurières</u> Patrimoine de l'UNESCO Chaine des Puys - Faille de la Limagne - 6ème édition : projet sur l'année, avec à la fin une création exposée au sommet du Puy de Dôme. Première journée d'immersion 14/10/22 Randonnée Puy de Vichatel et ateliers sur la lecture de paysage et la biodiversité au CPIE de Theix

# **Vernines:**

- Éducation sécurité routière : permis vélo pour les CM1/CM2 : vendredi 16 septembre matin
- Sortie exposition "les cours d'eau H2O", vendredi 14/10 matin à la maison des sports à Clermont fd : dans le cadre de notre projet éducation à l'environnement et citoyenneté, couplé avec piscine l'après-midi.

<u>1 journée English Day</u> est prévue pour les élèves d'élémentaire du RPI.

# 30 Juin 2023 à Aurières : Fête des écoles RPI - kermesse

#### Intervention de Madame le Maire de Saint Bonnet :

- Cambriolage à l'école maternelle : Vol des tablettes.
- Un détecteur CO2 a été mis à l'essai dans la classe de Mme VELUT. Mme le Maire de Saint Bonnet interroge les enseignantes sur l'achat de ces appareils car elle peut avoir des subventions jusqu'au 31 décembre. Maryse trouve qu'il a été intéressant de se rendre compte du niveau de CO2 dans la classe. Pour conserver un niveau correct, elle doit laisser ouverte la porte de secours en permanence, ce qui n'a pas été gênant jusqu'à présent. Elle souligne qu'elle ne peut pas laisser les fenêtres ouvertes quand les enfants sont dans la classe car les battants sont à la hauteur des têtes des enfants. Si elle ferme la porte, l'appareil sonne au bout de 30 min et sonne pendant quelques minutes ce qui est plutôt perturbant pour la classe. Avoir un appareil a permis de se rendre compte qu'il faut ouvrir au maximum, mais les enseignantes ne préfèrent pas conserver ces appareils car pendant l'hiver elles ne veulent pas faire attraper froid aux enfants. Elles aéreront au maximum pendant les récréations.

A Vernines, les enseignantes des deux classes sont satisfaites des détecteurs installés dans chacune des classes.

Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 28 février 2023, à St Bonnet-près-Orcival, à 18h.

Secrétaire de séance Maryse Velut Enseignante à l'Ecole de St Bonnet près Orcival Présidente de Séance Magali Labayle Directrice de l'Ecole de Vernines